3462 - Le père veut supporter la zakat de son enfant solvable

question

Question : Certains pères veulent acquitter la zakat de leurs enfants solvables Que doit faire le père ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’enfant solvable doit acquitter sa propre zakat. Si son père le fait à sa place, il n’y a aucun mal. Ce qui est surtout vrai quand le père a l’habitude de donner la zakat annuelle à la place de tous ses enfants même adultes et employés, car il aime perpétuer son habitude. Le père peut sentir de la gêne et de l’embarras si son fils lui dit de ne pas supporter sa zakat, que le fils le laisse faire et le fasse pour son compte plus tard. Le maintien de l’acquittement de la zakat à la place des enfants traduit pour certains la sauvegarde du lien unissant l’enfant à son père et symbolise l’acceptation par le fils de la tutelle et la supervision paternelles . Que le fils donne à son père l’occasion de se livrer à une pratique qui lui procure du plaisir . Allah est responsable d’arranger les affaires de tous.